



D35 : Romandie.com entre dans la course

Nyon, le 10 avril 2008 – Le Nr.1 des portails romands (net audit REMP, mars 2008) entre dans la course des D35 et sera cette année le sponsor officiel d'un des 10 catamarans participant au Challenge Julius Baer.

Anciennement barré par Russell Coutts sous le nom de « Banque Gonet & Cie », ce D35 a remporté le bol d'Or 2006. Il est skippé depuis l'an dernier par Frédéric Moura et un nouvel équipage 100% romand. Désormais rebaptisé « Romandie.com », ce D35 participera cette année à nouveau au Bol d'Or et aux différentes courses du Challenge Julius Baer.

Co-fondateur de Romandie.com, Stéphane Pictet précise : « Technologie, vitesse et maîtrise font partie des fondements de Romandie.com. Nous nous sentons en parfaite osmose avec les valeurs véhiculées par les D35. Nous nous réjouissons d'associer Romandie.com avec un jeune, passionné et dynamique équipage romand ».

Pour toute question complémentaire, veuillez contacter :

Virtual Network SA

Personne de contact : Stéphane Pictet

Tel : 022 994.55.22 – Email : pictet@virtual-network.com

A propos de Romandie.com

Lancé en 1997, Romandie.com est aujourd'hui, avec plus de 2,8 millions de visites mensuelles, le portail leader en Suisse romande (source net audit REMP mars 2008). Romandie.com est édité par la société Virtual Network SA, fondée par Stefan Renninger et Stéphane Pictet.

A propos des D35

Le Décision 35 est un catamaran de 35 pieds (10,81 mètres) entièrement réalisé avec des matériaux composites. Sa structure présente la particularité d'être composée de trois coques: deux d'entre elles seulement sont des flotteurs, la coque centrale servant d'élément structurel et de support pour le pied de mât. A la fois plus performante et plus légère, cette solution novatrice permet en outre une meilleure aérodynamique. Dotés de plus de 160 mètres carrés de surface de voile au près, ils sont destinés à une utilisation résolument sportive. Le Décision 35 est spécifiquement adapté aux conditions de navigation particulières et exigeantes du Lac Léman et peut atteindre une vitesse de 30 nœuds (environ 50 Km/h).